

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

DÉLIBÉRATION N° CM_D_2026_045
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM

Séance du 21 septembre à 20 heures

Convocation du 14 septembre 2026

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,

Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER, adjoints

Mathieu BETTWY, Charles BOUHR, Olivier DAULL, Cyrille GOTTRI, Audrey HOLTZMANN, Laura IMBS, Laetitia KNAB, Maxime MISCHLER-RIEMER, Déborah SCHWARTZ Noémie VIGNERON

Procuration : Hélène HAPPEL-GLATH a donné procuration à Mathieu BETTWY

Absent : Alexis ANDRISSSEN

Fonds de solidarité logement de la CEA

Arrivées de M Patrick NONNENMACHER et Mme Déborah SCHWARTZ

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la Collectivité Européenne d'Alsace a mis en place un Fonds de Solidarité pour le Logement qui a permis, en 2025, à plus de 3 500 ménages alsaciens d'être soutenus pour accéder à un logement, s'y maintenir ou faire face à des impayés d'énergie ou d'eau.

la Collectivité Européenne d'Alsace porte l'essentiel du financement de ce Fonds mais ses finances sont fortement contraintes et ses marges de manœuvre réduites. La pérennité du Fonds de Solidarité pour le Logement est fragilisée par la hausse significative des demandes ainsi que la conjoncture économique et sociale. L'ampleur des situations rencontrées appelle un engagement collectif.

C'est ainsi que la Collectivité Européenne d'Alsace propose à chaque commune une contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement, sur la base d'un montant forfaitaire de 500 € par tranche de 1 000 habitants.

Monsieur le Maire rappelle les missions de la Collectivité Européenne d'Alsace (la protection de l'Enfance, la Solidarité = RSA, la Dépendance, la gestion des Collèges, le bilinguisme, les actions transfrontalières).

Ses ressources proviennent des droits de mutation, d'une petite part des taxes locales et, à compter de 2027, la mise en place du R-Pass qui est une taxe kilométrique pour les poids lourds dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2027.

Après délibération, le Conseil Municipal,

Décide de ne pas participer à cette contribution destinée au Fonds de solidarité logement proposée par la CEA.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITÉ : 14 voix POUR dont 1 Procuration**

Décisions certifiées exactes.
Wittersheim, le 21 septembre 2026.
Le Maire,

Le secrétaire de séance

